

Objectifs stratégiques

2024-2026



aoris

OrTra santé-social Vaud

Table des matières



Un peu d'histoire	04
Missions d'Aoris	06
Présentation d'Aoris OrTra santé-social Vaud	08
Axes stratégiques	09
Objectifs stratégiques	10
L'engagement d'Aoris	12
Lexique	14
Annexes	17

Un peu d'histoire



C'est en juin 2023 que le nom d'Aoris · OrTra santé-social Vaud est donné à l'entité née de la fusion des deux associations qui ont scellé leur destinée en juin 2021.

Le CiPS, Centre d'Information des Professions santé-social, créé en 1989, possédait des compétences en matière de promotion pour 33 métiers des domaines de la santé et du travail social.

L'OrTra Santé-Social Vaud, créée en 2011, provenait elle-même d'une fusion de l'OrTra Santé et de l'OrTra Social. Comme organisation du monde du travail représentant les employeurs, l'OrTra Santé-Social Vaud s'était prioritairement impliquée dans la gestion des cours interentreprises (CI) de trois métiers: l'AFP ASA, le CFC ASE et le CFC ASSC.

Voyant dans le rapprochement de ces deux associations une belle opportunité de gagner en efficacité et en pertinence, la Direction générale de la Santé vaudoise a fortement soutenu les travaux qui ont permis de mener à bien cette fusion.

Missions d'Aoris

Les missions d'Aoris sont définies dans ses statuts à l'article 2 - Buts

L'association a pour but général de réaliser une communauté d'actions entre ses membres pour tout ce qui a trait aux intérêts des professions, de la formation, de la promotion et de la relève dans les domaines du travail social et de la santé.

Elle poursuit en particulier les buts suivants:

- Assumer les tâches d'une organisation du monde du travail selon la loi fédérale sur la formation professionnelle;
- Contribuer aux réflexions avec les professionnels du travail social et de la santé et avec les partenaires cantonaux et nationaux;
- Favoriser la diffusion d'une image attractive des professions du travail social et de la santé par le développement d'information et de promotion, visant notamment à soutenir l'accès au titre ainsi que des actions de réinsertion et réorientation professionnelles;
- Soutenir les employeurs dans la mise en place d'une politique de formation institutionnelle, afin de susciter de nouvelles vocations et de développer des places de stages et de formations;
- En collaboration avec les partenaires et les écoles, promouvoir et développer auprès du grand public et des employeurs les formations reconnues par un titre officiel et le perfectionnement professionnel dans les domaines du travail social et de la santé, plus particulièrement:
 - Gérer les cours interentreprises;
 - Soutenir toute autre action en faveur de la formation, notamment par le biais d'un soutien des membres dans leurs actions de marketing.



L'association décline le but général tel que défini ci-contre en axes stratégiques, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Présentation d'Aoris · OrTra santé-social Vaud

L'objectif d'Aoris est de renforcer la promotion et la formation dans les domaines de la santé et du travail social, en valorisant la diversité des professions à tous les niveaux de formation (AFP, CFC, ES et HES).

Les membres ont d'emblée opté pour qu'Aoris ait un rôle d'ActivActeur, de manière à réaliser les actions en collaboration étroite avec l'ensemble de ses partenaires, y compris l'Etat de Vaud.

Rappelons que la fonction des organisations du monde du travail est définie par la loi (LFPr); Aoris a donc pour responsabilité première d'assumer la gestion des cours interentreprises (CI). En sus, elle réalise diverses autres activités, en lien avec la promotion et la formation des métiers de la santé et du travail social.

Aoris effectue un travail de veille en étant attentive à l'évolution des pratiques dans les domaines de la santé et du travail social, au développement de l'interdisciplinarité entre les champs de la santé et du travail social, ainsi qu'à la complémentarité des différents niveaux de formation (AFP, CFC, ES et HES).

De par ses missions et ses liens étroits avec les Organisations nationales du monde du travail que sont l'OdASanté et SAVOIRSOCIAL, Aoris a par ailleurs vocation d'être courroie de transmission entre les niveaux national, régional et cantonal pour toutes questions en lien avec la formation et la promotion, par exemple les développements ou révisions des ordonnances de formation et des plans d'études cadres.

Axes stratégiques

Sur la base des missions définies dans les statuts d'Aoris, les axes stratégiques, au nombre de quatre, ont été validés par les membres de l'Assemblée générale le 16 juin 2022:

1.	2.	3.	4.
Axe « promotion »	Axe « formation/ compétences »	Axe « anticipation »	Axe « organisation »

La mise en œuvre de ces axes est traduite dans l'organigramme de l'association (annexe 1).

Le développement des objectifs de chaque axe est sous la conduite des instances suivantes:

Axe promotion	→	commission du même nom
Axe formation/compétences	→	commission du même nom
Axe anticipation	→	comité
Axe organisation	→	bureau

Les commissions des axes promotion et formation/compétences ont reçu chacune un mandat précisant les attentes globales de l'association.

Objectifs stratégiques

Etablis en cohérence avec les travaux conduits au niveau fédéral et cantonal, les objectifs stratégiques 2024-2026 se présentent de la manière suivante :

Promotion

Développer et innover les **moyens et supports de promotion** pour tous les publics (très jeunes, jeunes, adultes, migrants, etc.)

Assurer la promotion des métiers de la santé et du travail social dans tous les **établissements** secondaires I et secondaires II (y compris voies gymnasiales) pour toucher tous les élèves du canton

Renforcer la promotion des métiers de la santé et du travail social avec l'ensemble des partenaires à travers une participation active aux **manifestations**

Réaliser les **9 mesures** / InvestPro selon le calendrier et intégrer les résultats dans les processus de travail d'Aoris

Objectifs transverses : Anticipation et Organisation

Organiser une rencontre bisannuelle pour mobiliser les membres et partenaires d'Aoris autour de la réflexion relative **aux enjeux actuels**

Renforcer la capacité de **veille relative aux métiers** de la santé et du travail social

Prévoir la **succession de la Secrétaire générale**, en assurant une organisation pérenne

Un bilan final sera établi en juin 2027.



Formation / compétences

Recenser les **flux et modalités de financement** des institutions santé-social concernant tous les niveaux de formation (AFP, CFC, ES, HES); soutenir les institutions pour tous les niveaux de formation

Elaborer des recommandations dont le but est de **favoriser, soutenir et renforcer la formation** (en qualité et en quantité) dans les institutions des domaines de la santé et du travail social

Elargir, pérenniser ou adapter le **dispositif de réinsertion et réorientation** pour toute professionnelle et tout professionnel de la santé

Intégrer la thématique des **formations d'auxiliaires** dans les réflexions de lutte contre la pénurie

Ces objectifs font l'objet d'une déclinaison plus fine en annexe 2.

L'engagement d'Aoris

L'élaboration de ces objectifs s'est faite à la lumière du contexte actuel de notre société et de notre canton. Sans en faire une référence exhaustive, elle tient compte des éléments suivants :

01

La pénurie de personnel dans les domaines de la santé et du travail social également aiguë dans d'autres domaines tels que l'informatique, la restauration, la construction. Le défi à relever est donc de trouver comment toucher les publics cibles avec les messages ad hoc en valorisant les domaines qu'Aoris promeut.

02

L'interdépendance entre les domaines de la santé et du travail social et leur rôle crucial auprès de la population de manière générale et en particulier auprès des plus vulnérables. Accompagner ces derniers nécessite une relève adéquate dans tous les secteurs de ces domaines.

03

La complexification de l'accompagnement dans tous les secteurs de la santé et du travail social rend d'autant plus important la formation et la fidélisation des professionnelles.

04

L'opportunité d'intégrer des personnes issues de la migration, à travers les métiers de la santé et du travail social rend nécessaire l'agilité des institutions à encadrer ces personnes de manière innovante.

Dans ce contexte, à la lumière des objectifs de la législation actuelle du canton, en cohérence avec des projets de grande envergure tels qu'InvestPro et Prosper, et en mobilisant ses partenaires, Aoris engage toutes ses forces en faveur de la relève de demain.

Lexique



Abréviations	Significations
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
ASA	Aide en soins et accompagnement
ASE	Assistant-e socio-éducatif-ve
ASSC	Assistant-e en soins et en santé communautaire
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
FEE	Formateur-trice en entreprise
FPP	Formateur-trice à la pratique professionnelle
InvestPro	Investir Ensemble pour les Professions des soins, de santé et de l'accompagnement social: projet géré par le DSAS visant à soutenir les professionnelles et professionnels de santé et de soins et lutter contre la pénurie dans ce secteur
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
PF	Praticien-ne formateur-trice
ProsPER	Analyse prospective des besoins en personnel dans le domaine social vaudois, gérée par la DGCS

Annexes



Annexe 1 **Organigramme**

Annexe 2 **Objectifs stratégiques déclinés
en objectifs annuels**

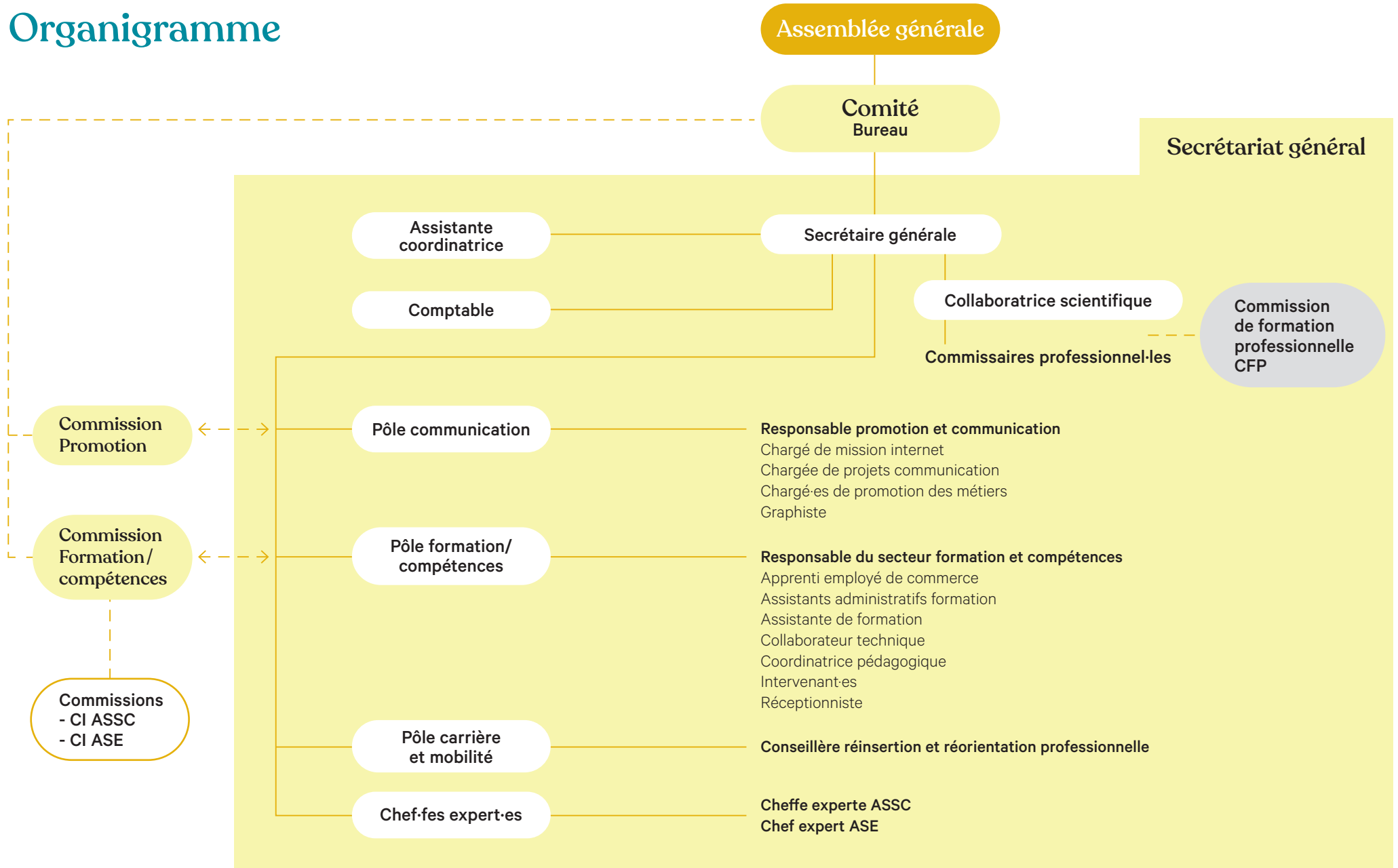
Axe promotion

Axe formation/compétences

Axe anticipation

Axe organisation

Organigramme



Annexe 2

Axe promotion

Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	2024	2025	2026	2027
Développer et innover les moyens et supports de promotion pour tous les publics (très jeunes, jeunes, adultes et migrants, etc.)		Adapter les supports existants aux couleurs d'Aoris	Adapter les moyens et supports en tenant compte des résultats de la mesure 1.2 InvestPro	Adapter les moyens et supports pour les adultes et les migrants	Evaluer la perception des supports et moyens auprès de chaque public cible
Assurer la promotion des métiers dans tous les établissements secondaires I et secondaires II (voies gymnasiales) pour toucher tous les élèves du canton	Atteindre les 63 établissements scolaires du canton ainsi que les 14 gymnases	Développer le dispositif en collaboration avec les partenaires	Réaliser le nouveau dispositif	S'assurer que l'ensemble des établissements scolaires sont visités et évaluer l'impact avec les enseignant-es de l'Approche du Monde Professionnel (AMP)	Effectuer le bilan de cette action
Renforcer la promotion des métiers de la santé et du travail social avec l'ensemble des partenaires lors des manifestations	Innover les formules de présentation/renforcer la collaboration avec les partenaires/assurer la présence de jeunes qui parlent aux jeunes	Participer à Planète santé	Développer un nouveau concept de présentation des métiers dans les manifestations	Mettre le nouveau concept en place en collaboration avec l'ensemble des partenaires	Faire le bilan de participation à toutes les manifestations de 2024 à 2026
Réaliser les 9 mesures / InvestPro selon le calendrier et intégrer les résultats dans les processus d'Aoris	Renforcer la promotion en s'adressant aux différents publics de manière pertinente et ciblée	Réaliser les différentes mesures selon le planning	Réaliser les différentes mesures selon le planning	Réaliser les différentes mesures selon le planning	Effectuer le bilan de la réalisation des 9 mesures

Annexe 2

Axe formation /compétences

Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	2024	2025	2026	2027
Recenser les flux et modalités de financement des institutions santé - social destinés à tous les niveaux de formation (FEE, FPP, PF)	Visibiliser les modalités de financement de la formation	Recenser tous les soutiens et investissements existants en faveur de la formation (institutions, école, etc.)	Analyser et définir les points d'action	Elaborer un support résumant les soutiens financiers et les modalités d'obtention pour les employeurs	Evaluer l'objectif dans sa globalité: effets auprès des financeurs, changements effectués, augmentation des personnes formées dans les institutions
Elaborer des recommandations favorisant et soutenant la formation, en identifiant des domaines prioritaires	Concevoir des modèles propres à renforcer et à pérenniser la fonction de formateur-trice de terrain (FEE, FPP, PF)		Elaborer des descriptifs pour chaque niveau de formation en collaboration avec les partenaires	Evaluer l'intérêt des institutions et l'impact de cette mesure	Evaluer l'intérêt à poursuivre les travaux
	Editer des recommandations pour favoriser l'encadrement des apprenant-es (apprenti-es, étudiant-es ES-HES) par l'ensemble des équipes et collaborateur-trices clés (FEE, FPP, PF)		Evaluer l'intérêt des institutions et l'impact de cette mesure, en tenant compte de la grandeur des institutions	Evaluer l'intérêt à poursuivre les travaux; les réaliser	Effectuer le bilan des leçons à tirer de cette mesure
	Identifier les métiers clés, ayant des compétences proches, pouvant potentiellement s'inscrire dans une organisation plus efficiente		Choisir les métiers clés et éditer les documents en collaboration avec les institutions	Mettre en place de nouvelles formes d'organisations tenant compte de la mobilisation innovante des professionnel·les	Evaluer les différentes formes d'organisation et les effets sur les équipes
Valoriser l'investissement des professionnel·les formé·es	Proposer des mises à niveau pour les professionnel·les à chaque changement d'ordonnance	Proposer les cours de mise à niveau aux professionnel·les ASE et ASSC	Poursuivre la mise à disposition pour l'ensemble des professionnel·les formé·es	Poursuivre la mise à disposition pour l'ensemble des professionnel·les en fonction des besoins identifiés	Effectuer le bilan du nombre de professionnel·les ayant suivi un cours de mise à niveau/évaluer l'impact sur la formation des apprenti·es

Annexe 2

Axe formation /compétences (suite)

Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	2024	2025	2026	2027
Renforcer les perspectives de l'interprofessionnalité dans les CI	Péréner la formation en binôme entre les étudiant-es en soins infirmiers de 1 ^{er} année et les apprenti-es ASSC de 2 ^{er} année	Poursuivre cette mesure	Poursuivre cette mesure	Poursuivre cette mesure	Effectuer le bilan sous l'angle de la collaboration entre les institutions de formation
	Mettre en place un projet pilote pour le domaine du travail social (CFC ASE - ES - HES)	Initier les travaux	Mettre en place le dispositif de collaboration d'interprofessionnalité	Poursuivre le dispositif	Effectuer le bilan sous l'angle de la collaboration entre les institutions de formation
Assurer la qualité des CI en tenant compte de l'augmentation constante des apprenti-es	Pérenniser le système d'évaluation de la qualité des cours auprès des apprenti-es et des intervenant-es. Mettre des mesures d'amélioration en place	Assurer la pérennisation du système et l'améliorer	Assurer la pérennisation du système et l'améliorer	Assurer la pérennisation du système et l'améliorer	Effectuer le bilan sur les mesures d'amélioration effectuées au système d'évaluation et pour les cours
	Intégrer des bénéficiaires (toutes générations confondues) des institutions dans les CI	Intégrer des seniors dans les CI ASA	Intégrer des seniors dans les CI des trois métiers	Evaluer l'impact de ce dispositif	Effectuer le bilan sur les 3 métiers
Elargir et pérenniser le dispositif de réinsertion et réorientation pour toute professionnelle et tout professionnel de la santé	Retenir les professionnelles de la santé dans ce domaine tout en favorisant leur formation et leur passage d'un secteur à un autre	Développer le nouveau modèle de réorientation pour toutes professionnelles et tous professionnels de la santé	Promouvoir le nouveau modèle et répondre aux attentes des professionnelles de la santé	Evaluer l'impact de cette nouvelle prestation	Effectuer le bilan et évaluer l'intérêt à poursuivre
Intégrer la thématique des formations d'auxiliaires dans les réflexions de lutte contre la pénurie	Réunir les 3 prestataires connus dans le but de garantir un niveau identique de formation	Identifier les critères qui permettent de crédibiliser les formations d'auxiliaires	Identifier les leviers pour permettre aux auxiliaires de santé de poursuivre vers l'obtention d'un titre professionnel; identifier le nombre d'auxiliaires intéressés à obtenir un titre professionnel	Mettre en place, avec les partenaires, des mesures pour encourager les auxiliaires à obtenir un titre professionnel	Poursuivre la mesure

Annexe 2

Axe anticipation

Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	2024	2025	2026	2027
Mobiliser les partenaires pour réfléchir aux perspectives et solutions relatives aux enjeux, notamment en organisant une rencontre bisannuelle pour les membres d'Aoris	Mobiliser la réflexion sur une thématique en tant qu'ActivActeur	Préparer la première manifestation	Réaliser la première rencontre sur la thématique de l'inter-professionnalité: ses freins et ses apports	Effectuer le bilan de la première édition. Préparer l'édition 2027	Réaliser la 2 ^e édition
Renforcer la capacité d'anticipation via une veille de données en développant le focus sur les métiers en pénurie	Mettre en évidence les métiers devant faire l'objet d'une promotion renforcée ou d'autres actions	Définir la méthodologie de cette veille	Assurer la veille et alerter sur les métiers à cibler	Poursuivre la mesure	Effectuer le bilan sur la méthode utilisée et l'impact des métiers visés
Dimensionner et gérer tout projet significatif lié à l'évolution des professions de la santé et du travail social	Renforcer le rôle d'Aoris en faveur de la professionnalisation dans le domaine de l'enfance	Contribuer à la professionnalisation (CFC ASE) des Accueillant-es en Milieu Familial (AMF)	Contribuer à la professionnalisation (CFC ASE) des AMF	Effectuer le bilan de la formation mise en place	Evaluer le bienfondé d'offrir la formation à d'autres publics
	Analyser l'opportunité d'élaborer des recommandations en faveur de l'intégration des migrant-es dans les domaines de la santé et du travail social	Dimensionner un projet permettant de faciliter l'intégration des migrant-es dans les institutions de la santé et du travail social. Décider de la poursuite ou non	Agir en fonction de la décision prise en 2024	Agir en fonction des décisions prises en 2024 et 2025	Effectuer le bilan de cette action
	Lutter contre la pénurie des technicien-nes en salle d'opération ES TSO	Réaliser une rencontre avec les professionnel-les des blocs opératoires	Effectuer le bilan des mesures et actions développées depuis 2022; évaluer les travaux à poursuivre		Effectuer le bilan de l'engagement effectué depuis 2022
	Collaborer à tout projet qui favorise la relève des professionnel-les de la santé et du travail social	Répondre aux attentes en fonction des forces et des moyens financiers à disposition	Répondre aux attentes en fonction des forces et des moyens financiers à disposition	Répondre aux attentes en fonction des forces et des moyens financiers à disposition	Effectuer le bilan des projets effectués

Annexe 2

Axe organisation

Objectif global	Objectifs spécifiques	2024	2025	2026	2027
Prévoir la succession de la Secrétaire générale, en assurant une organisation pérenne	Assurer la crédibilité d'Aoris sur le long terme, en tenant compte des changements vécus depuis 2021 et à venir		Définir l'organisation du bureau qui permette de porter le changement	Définir le descriptif de fonction du/de la Secrétaire général-e et faire un appel d'offre	Engager le nouveau ou la nouvelle Secrétaire général-e
	Identifier les forces et faiblesses du secrétariat	Faire le bilan	Remédier aux faiblesses	Renforcer les forces	Assurer la transition avec le nouveau ou la nouvelle Secrétaire général-e
	Renforcer les forces et l'autonomisation du secrétariat (administration, formation et promotion) pour répondre aux exigences stratégiques en tenant compte des limites financières	Identifier les possibilités de décharger le poste de secrétaire général	Nommer un-e adjoint-e administratif-ve	Assurer une gestion par processus efficace et agile	Assurer la transition avec le nouveau ou la nouvelle Secrétaire général-e
	Gérer les commissaires de manière à asseoir leur rôle dans la perspective des objectifs stratégiques d'Aoris	Fluidifier les relations avec les commissaires et la DGEF	Poursuivre et renforcer le rôle des commissaires professionnels	Poursuivre et renforcer le rôle des commissaires professionnels	Poursuivre et renforcer le rôle des commissaires professionnels



Crédits photo

p. 04: © Aoris / Céline Manz

p. 05: © iStock

p. 16: © Aoris / Hugues Siegenthaler

p. 30-31: (gauche + haut) © Aoris /

Hugues Siegenthaler; (bas) © Aoris /

Coralie Viquerat; (droite) © Aoris /

Emilie Schneebli

Aoris
OrTra santé-social Vaud
Rue de Genève 88b
1004 Lausanne

021 620 71 50
info@aoris.ch
www.aoris.ch